



Mairie
de

Chapelle-Voland

39140

Téléphone : 05 84 44 10 95

Télécopie : 05 84 44 15 09

e-mail : mairie.chapelle-voiland@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU de REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 29 JUILLET 2016
à 20 h 30
Salle Garderie/Elections
(Convocation du 19/07/2016)

Étaient présents

Jacques ROBELEY, Sylvie BONNIN, David BARDOUX, Olivier MASUÉ, Bernard RAMEAUX, Michel DOUSSOT, Thibaut LACOSTE, Guillaume PICARD, Marie-Laure PIOTELAT, Aurélien PUTIGNY, Pascal VANNIER ;

Absents Excusés

François DUCRET (pouvoir à Jacques ROBELEY), Dominique MARTIN, Charles-Henri SERVAN ;

Absent

Yves LAMARD ;

Secrétaire de Séance

Sylvie BONNIN ;

Dans cette séance, le Conseil Municipal a pris connaissance, discuté, décidé et délibéré des affaires suivantes :

« Ordre du Jour »

Approbation compte-rendu séance du 24/06/2016

Défense incendie

▪ Préconisations Techniques

Fait le point sur la défense incendie de la Commune, par Monsieur DORIER, responsable des Pompiers de Bletterans (absence excusée de l'Adjudant GHINI).

Précise que Monsieur DORIER se félicite de voir que la Commune a engagé une réflexion pour améliorer le système de défense incendie.

Dit que les 4 étangs répertoriés comme réserves naturelles lors de l'entrevue du 24 juin dernier ne sont pas accessibles : il faudrait donc envisager l'aménagement de plateformes d'aspiration empierrées de dimensions : 8 m X 4 m, soit 32 m².

Dit qu'une réflexion devra être engagée avec les propriétaires de ces étangs et validée par le SDIS.

Indique qu'un courrier sera adressé au SDIS afin de localiser les vannes des puisards, des réserves. Le volume d'eau de ces réserves sera évalué par l'employé communal et transmis au SDIS.

Constata que certains hameaux ne disposent d'aucune protection incendie ou d'une protection insuffisante.

Dit qu'une réflexion aura lieu pour trouver le meilleur endroit pour installer des citernes réserves à incendie avec col de cygne qui pourraient résoudre ce problème.

Dit qu'il conviendrait d'installer ces 3 poches (12 m X 9 m) dans les hameaux suivants, en bordure de route.

Précise que des contacts seront pris avec les propriétaires suivants : Lamarre (poche de 120 m³) avec Rachel VOISARD, Le Jointout (poche de 120 m³) avec G. REBOUILLAT, Noirots/Largillois (poche de 90 m³) avec M. FAILLÉTAZ.

▪ SAUR

Note le devis de la SAUR concernant le remplacement des capots par des kits de réhabilitation pour les poteaux incendie n° 8, 14, 16 et 18 (en attente).

Note la demande de devis à FRANCE BONHOMME.

Travaux Bâtiments Communaux

▪ Salle Communale « Ancienne Poste »

Fait le point sur les travaux.

Choisit de poser le carrelage en diagonale.

Note que les Entreprises PALANGHI et BONGLET sont en congés et reviendront le 22/08/2016.

Accepte de laisser la barrière - garde-corps mais avec une remise éventuelle, car une erreur dans les mesures (pente de 2 %) a été commise par l'entreprise.

Dit que pour les Entreprises PELLETIER et VANTARD, les factures peuvent être soldées.

Note que PSB a effectué une visite sur le chantier, le 20/07/2016 et que l'échafaudage PALANGHI (sous-traitant) n'était pas en conformité.

Travaux supplémentaires :

Accepte le devis de l'Entreprise LACLERGERIE, concernant l'installation d'un coffret extérieur avec compteur gaz et gaine pour un montant de 1 169.54 € TTC.

Aide exceptionnelle du Ministère (enveloppe Député)

Note l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000.00 € concernant l'acquisition d'équipement de cuisine et de mobilier pour la Salle de La Poste.

Indique qu'un courrier de remerciements a été adressé.

Subvention : avant le 30 Septembre 2016

Indique que l'état récapitulatif des travaux est en préparation pour envoi avant le 30 septembre 2016.

▪ Remplacement Chaudière Fioul Bâtiment Mairie/Ecoles

Note la proposition d'un nouveau devis de l'entreprise Thévenin/Ducrot/Avia Distribution de Lons-Le-Saunier.

Rappelle les 2 devis de l'entreprise LACROIX de Bellevesvre.

Note que la demande de subvention Etat (DETR) sollicitée est acceptée par le Préfet.

Indique que les travaux devront débuter dans un délai de 2 ans.

Est en attente de devis pour la porte coupe-feu sollicité auprès de 3 Entreprises.

▪ Travaux Salle de Classe

Fait le point sur les travaux.

Dit que le chantier est terminé.

Accepte les travaux supplémentaires (peinture des meubles et du banc).

Rappelle que la subvention État (DETR) sollicitée est acceptée.

Voirie Communale par la Com-Com 2016

▪ Effondrement de la voirie à l'Étang Vaillant

Fait le point sur la réunion du 20 juillet 2016, avec l'expert de GROUPAMA, le SIDEDEC, la CCBR 39, le Syndicat des Eaux.

Indique que la responsabilité des constructeurs, la SAS PETITJEAN, supervisée par le SIDEDEC semble engagée.

Note que le SIDEDEC, le SIEA, l'expert de GROUPAMA et le Fédération de Chasse proposent de combler la cavité actuelle tout en maintenant la route fermée (mesure conservatoire), jusqu'à l'établissement précis des responsabilités.

Précise que ces travaux ont été effectués le 28 Juillet dernier, à la charge de l'Entreprise PETITJEAU et du SIDEDEC.

▪ Programme Goudronnage 2016

Rappelle que les travaux prévus par la CCBR se tiendront du 24 août au 7 septembre 2016 :

- Les Rollins (rue MARINGUE) : 3 543 € HT ;

- Chemin des Camus accédant à la route de BELLEVESVRE : 9 644 € HT ;

Dit que concernant la Rue du 19 mars 1962 : 31 143 € HT dont 2 982 € HT à la charge de la Commune, les travaux ne débuteront que le 29 Août prochain.

Finances Communales 2016

▪ Fonds de Péréquation de la Taxe Professionnelle 2016

Indique que le montant du Fonds de Péréquation de la Taxe Professionnelle est fiché par le Conseil Départemental à un montant de 5 482 €.

Personnel Communal

- Fermeture de la Mairie au mois d'Août

Note que le secrétariat de la Mairie sera fermé du 8 au 23 Août inclus.

Décide de mettre en place des permanences le :

- mardi 9 Août de 11 h à 12 h,
- jeudi 11 Août de 11 h à 12 h,
- jeudi 18 Août de 11 h à 12 h,

Bilan Cantine et Halte-Garderie

- Cantine Scolaire Municipale

Fait le point sur l'année scolaire 2015-2016 : un solde déficitaire de 15 175.40 € soit 3.61 € par repas à la charge de la Commune.

- Halte-Garderie

Fait le point sur l'année scolaire 2015-2016 : un solde déficitaire de 3 879.90 € soit 5.40 € par heure à la charge de la Commune.

Affaires diverses

- Frais de Scolarisation

Dit que le SIVOS de COMMENAILLES souhaitait connaître la position de la Commune quant à la participation financière des frais scolaires pour Clélia PIERRE (Fille de Mme HEMMERLIN).

Précise qu'un courrier de la Commune a été adressé au SIVOS, stipulant qu'elle ne prendrait pas part au financement de ces frais.

Indique qu'une copie a été adressée à Mme HEMERLIN.

- RASED de Bletterans

Note le courrier d'information sur le RASED de Bletterans.

- Demande de Classement en Catastrophe Naturelle

Dit qu'un courrier a été adressé à la Préfecture pour demander le classement en Catastrophe Naturelle suite aux intempéries survenues dans la nuit du 24 au 25 juin dernier.

Indique que concernant les dégâts dans le domaine agricole, le classement en Catastrophe Naturelle n'est pas applicable (il s'applique uniquement aux biens avec un contrat d'assurance).

Précise que notre demande a été transférée à la DDT (service économie agricole) pour une demande de classement en Calamités Agricoles (en attente).

- Sable du Stade

Dit que suite aux dégâts engendrés par les intempéries le soir du 24 juin 2016, une livraison de sable a eu lieu, avant le tournoi de Pétanque du 17 Juillet dernier afin de permettre le bon déroulement de cet événement et une remise en état du terrain de pétanque.

Note que la facture s'élève à 818.20 € TTC.

Précise que les Employés Communaux et un Adjoint ont étendu le sable.

- **Tronçonneuse**

Dit que la tronçonneuse est en panne (bobine d'allumage à changer pour un coût de 200 €), de plus le frein de chaîne est non conforme (sécurité).

Décide qu'il convient donc de changer cet outil qui a plus de 30 ans.

Demande de devis à Espace Emeraude à POLIGNY.

- **Invitation des Aînés au Repas**

Rappelle que le repas aura lieu samedi 3 Septembre, salle du Foyer-Rural, et sera préparé par l'Hôtel de la Cloche à Bletterans ; *Invitations remises aux conseillers.*

Indique que la préparation de la salle aura lieu le vendredi 2 septembre à 20 h.

- **Carte Avantages Jeunes**

Note que 37 Jeunes nés entre 1996 et 2002 ont fait la demande.

Dit que Monsieur le Maire se charge de les retirer à info Jeunesse à LONS, à partir du 25 Août 2016.

- **Agence Régionale de Santé**

Précise que le contrôle sanitaire du 18 Juillet 2016, pour les Eaux destinées à la consommation humaine est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

- **Remerciements**

Note les remerciements de l'ADMR, concernant l'activité ELSA, pour la subvention 2016 versée. Bilan 2015 : projet ELSA.

Note les remerciements du Centre Léon BERARD de lutte contre le cancer pour la subvention de 100 €.

- **APEI**

Annonce l'opération Brioche du lundi 3 octobre au dimanche 9 octobre inclus.

- **Ambroisie**

Rappelle le lancement d'une plateforme de signalement de l'ambroisie en Franche-Comté.

- **Prochain Conseil Municipal**

Fixe la prochaine séance de Conseil au Vendredi 23 Septembre 2016 à 20 h 30.

Questions diverses

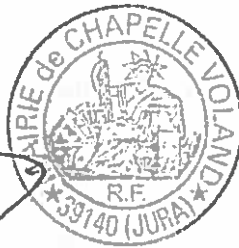
- Prépare le Bulletin Municipal pour la fin d'année.
- Prépare le site internet avec photos et vue aérienne de la Commune.
- Prospecte auprès d'autres Communes afin de trouver d'Anciennes Guirlandes Lumineuses.
- Rappelle que le fil du poteau téléphonique orange est arraché vers l'oratoire.
- Note que le projet de nomination des rues est à envisager prochainement.

FAIT et DÉLIBÉRÉ à CHAPELLE-VOLAND,

Le 29 Juillet 2016,

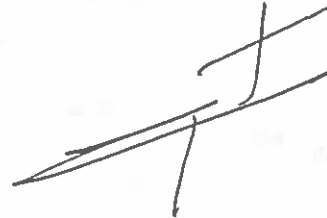
Le Maire,

Jacques ROBELEY,



La Secrétaire de Séance,

Sylvie BONNIN,



Les Membres,